Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Bois-de-Maine (le) - Tome IV

Bois-de-Maine (le), c^ne^ de *Rennes-en-G.* — Depuis l'impression de cet art. au *Dict. de la M.,* M. le M^is^ de Beauchesne a publié une étude développée et fouillée sur la même terre. J'en profite pour compléter ma notice. La féodalité du Bois-de-Maine auquel était réunie celle du Boulay, s'étendait sur Rennes, Bretignolles, le Housseau, Melleray, Septforges, Loré.

Le château est décrit en 1415 comme « un hébergement clos à douves tout environ avec CCCL journaux de terre ». En 1604 c'est un « chasteau clos et environné de triples douves, pont levis, droit de forteresse, canonnières et arbalestrières ;… et dans l'enclos… une ancienne chapelle. » En 1753, on mentionne un donjon avec créneaux pour la défense du château. M. de Beauchesne, qui a pu étudier en détail l'édifice, a reconnu que l'aspect moderne n'est que de surface, dû à des restaurations du XVII^e^ et du XVIII^e^ s. ; que le gros œuvre est du XV^e^ s. et peut-être du XIV^e^ dans les parties basses. Les caves qui s'étendent sous le corps principal, voûtées en berceau, sont particulièrement remarquables. Elles communiquent avec un caveau sous la grosse tour qui plonge dans la rivière, auquel on ne descend que par une échelle et qui n'est éclairé faiblement que par d'étroites meurtrières.

C'est en 1568 que le seigneur du Bois-de-M., François du Raynier, s'était fait donner « droit de sceaux et contracts » par René Bourré, son suzerain, seigneur du Vieil-Averton. Cette concession était certainement sans valeur, car elle était réservée au roi. Il y eut sans nul doute une forge à fabriquer le fer au Bois-de-M., car Franç. de la Cigoigne se réserve, en 1638, le droit de relever son ancienne forge quand bon lui semblera.

Cath. de Chauvigny qui, veuve de François de Brée, avait convolé avec Charles de la Blanchardière, passa au protestantisme et demanda un chapelain pour le Bois-de-M., au synode de Vitré, tenu en 1583.

Aux détails donnés sur l'occupation anglaise de 1356 à 1366, j'ajoute ceux qui sont fournis par les *Annales du pays d'Avranches* (p. 282, 286) de l'abbé Desroches. Perrot Daigremont qui tenait le fort pour les Anglo-Navarrais, par traité fait avec l'évêque d'Avranches « pour laisser en pais le pays et sujets de Monseigneur », exigea 2.200 royaux dont il donna quittance le 12 octobre 1361 et le 13 mars 1362 (n. s.). — En 1363, les stipendiés qui occupaient le Bois-de-Maine, *stipendarii castri seu fortalicii vulgariter nuncupati le Bois de Maisne, Cenomanensis diœcesis,* communiquaient avec Bascot de Maroul, qui se tenait à Avranches, faisant une guerre continuelle au pays, pillant tout le monde, *guerram faciunt et depredant personas.*

En 1418, après la conquête de la Normandie, il ne semble pas que le château, ruiné sans doute, ait été occupé, mais le duc de Bedford avait donné la jouissance de la seigneurie du Boulay dont le Bois-de-Maine était une annexe, « à un nommé Erneust, » anglais.

Seigneurs du Grand-Bois-de-M. : Guill. du Boulay, 1330. — Pierre du B., frère du précédent, prêtre, 1350, † 1370. — Briand de Châteaubriand, seigneur de Beaufort et Chaulain, 1370, qui partage avec Guill. du Boisfroul. — Philippote de Châteaubriand, femme : 1° de Geoffroy de Chources, seigneur de Rabestan, † 1410 ; 2° de Bertrand de Parthenay, seigneur de Champloigny. — Antoine de Chources, † 1424, des blessures reçues à Verneuil. — Guy, frère du précédent, époux 1° de Marie de Beaumont, 2° d'Andrée de la Vairie, seigneur de

Malicorne, capitaine de Sainte-Suzanne, † avant 1476. — Ant. de Chources, mari de Cath. de de Coëtivy, chambellan de Charles VIII, capitaine d'Angers, 1476, † 5 septembre 1485. — Guy de C., mort sans enfants. — Pierre de Chources, de la branche aînée, fils d'André et de Jeanne de Feschal, marié en 1504 à Jacquine de la Chapelle, † 1511. — Par arrangement dans la famille, le B.-de-M. est attribué à Péan de Brie, mari de Jeanne de Mathefelon, fille de Pierre de M. et de Cath. de Chources, sœur d'André susnommé, † avant 1527. — Franç. de Brée, mari de Françoise de Brie, seigneur de Fouilloux. — François II de Brée, mari de Cath. de Chauvigny, dame du Petit-Bois-de-Maine, mort sans enfants, 1557. — Franç. du Raynier, mari de Françoise de Brie, 1560, 1568. — Lancelot du R., 1581 † 1607. — Dimanche du R., 1607, 1620. — Franç. de la Cigoigne, seigneur de Flèchers et de Montcruchet, demeurant à Ruillé-en-Champagne, mari de Madeleine de Montreuil, acquéreur par contrat du 3 novembre 1620 ; déjà propriétaire du Petit-Bois-de-M., François de la C. mourut en 1646, sa veuve en 1673. — Joachim de la C., 1646, 1680, époux de Lucrèce d'Escarbout. — Mathurin Le Jariel, par adjudication sur le précédent, du 19 nov. 1680 ; Madel. de Troisvarlets, sa femme, était veuve d'Amb. Billard. — Jean-B. Le Jariel, 1690, † 1715. — Guy-Mic. Billard, fils de Guy B. et de Marie Pouyvet, époux d'Henriette de Saint-Simon, 1715, † août 1755. — Pierre Billard des Vaux vend, en cour du Châtelet, à Armand-Charles-Guy-H. Billard de Lorière, fils d'Armand-Ch. et de Roberde Tripier de Fresnay

Pour le Petit-Bois-de-M., rien à ajouter à la première rédaction, mais remarquer qu'à partir des acquisitions de François de la Cigoigne, les deux seigneuries sont réunies dans les mêmes mains.